

Talleyrand et la Constituante, par D. Chartre

La participation active et constructive de Talleyrand aux travaux de la constituante n'est pas, comme certains l'insinuent, guidée par le seul but de parvenir au pouvoir pour s'enrichir honteusement.

L'accession au pouvoir n'est n'était pas pour lui une fin en soi. Le désir de servir son pays était ce qu'il ambitionnait. Mais il était arrivé au constat qu'un changement de société était inéluctable. Les philosophes du XVIIIème siècle, celui que les historiens appellent "le siècle des lumières", ont porté un coup fatal au système en place. La monarchie absolue a vécu. L'autorité du roi s'effrite lentement. Ce phénomène de dégradation de la puissance royale qui s'est amorcé à la mort de Louis XIV, est aggravé par la pusillanimité du souverain régnant.

Talleyrand était convaincu que la monarchie ne pourrait être sauvée que par la mise en place d'un système constitutionnel où le roi jouerait un rôle actif, fédérateur. Dans ce système, il continuerait à gouverner, mais cette gouvernance serait démocratique. Le peuple devrait participer à la vie politique de la nation par l'intermédiaire de chambres représentatives, et serait également le soutien de la monarchie.

En 1789 la France était au bord de la banqueroute ; Necker était un ministre aux politiquement abois. Les réformes indispensables qu'il proposait étaient, comme celles que lui et ses prédécesseurs avaient présentées, soit soutenues, soit combattues dans les salons parisiens où se réunissaient, selon leurs opinions, les hommes politiques en charge ou non des affaires et les membres de la famille royale : <<Tous les prétendants aux ministères avaient chacun à leur disposition quelques maisons principales de Paris dont ils faisaient les opinions et le langage>> nous raconte Talleyrand. Dans ses mémoires, au chapitre consacré au "Théâtre des affaires" Talleyrand nous dépeint très exactement le climat qui régnait alors dans la cette "société" qui a joué un rôle non négligeable dans ce qui est arrivé où : <<Tous les jeunes gens se croyaient propres à gouverner. On critiquait toutes les opérations des ministres. Ce que faisaient personnellement le roi et la reine était soumis à la discussion et presque toujours à l'improbation des salons de Paris. Les jeunes femmes parlaient pertinemment de toutes les parties de l'administration. >>. Insistant sur l'importance qu'a eu ce phénomène il conclue en disant <<La puissance de ce qu'on appelle en France la Société a été prodigieuse dans les années qui ont précédé la Révolution et même dans tous le siècle dernier. >>. Talleyrand a fréquenté assidument ces salons, Talleyrand est même allé dans tous avoue-t-il <<J'allais à peu près partout, avoue-t-il et pour un esprit tant soit peu porté à l'observation c'était un spectacle curieux.... >>.

Louis XVI, en convoquant les états généraux, avait pour but de trouver un moyen de rétablir les finances du pays qui étaient au bord de la banqueroute. Mais les réformes économiques et financières engagées par la constituante, étaient, en raison du temps fort long qu'elles prirent pour être arrêtées, et à cause de débats aussi houleux que passionnés, fort éloignées de produire les effets qu'on en attendait

Le clergé inféodé à la papauté bien que revendiquant un gallicanisme de façade, est occupé à s'enrichir et à gouverner par l'intermédiaire des confesseurs royaux qui exercent sur leurs augustes pénitents un terrorisme religieux. Cet ordre riche, puissant et redoutable par la dictature spirituelle qu'il exerçait sur les consciences, devait logiquement être le soutien d'un système dont il était le principal bénéficiaire. Mais sa structure était hétérogène : Elle était constituée en haut de l'échelle d'une majorité de prélats issus de la grande noblesse, qui devaient leur place non à leur qualité mais à leur naissance. Leur intérêt était donc de sauvegarder les privilèges fiscaux exorbitants qui, avec la dictature morale qu'ils exerçaient sur toute la nation, en faisaient avec son immense richesse un état dans l'état. Au bas de l'échelle hiérarchique il y avait une multitude de petits curés et vicaires qui vivaient chichement, et qui étaient bien souvent presque aussi pauvres que leurs ouailles ; ceux-là étaient ouverts aux idées libérales. Ce sont eux qui, en rejoignant les premiers les députés du tiers état, ont commencé le dé tricotage du système social de l'ancien régime.

La noblesse est inapte à gouverner, inepte dans ses comportements ; celle issue d'ancienne souche, avait pour arrière-pensée de profiter de l'occasion pour limiter les pouvoirs du roi, de rendre à cet ordre son rôle de conseiller du souverain, de reconquérir la gestion des affaires et des ministères, dont Louis XIV les avait dépouillés au profit de la petite noblesse de robe issue des milieux de la finance et de la bourgeoisie parlementaire. Mais il y avait aussi certains membres de la noblesse, notamment parmi les plus jeunes, qui avaient suivi Lafayette en Amérique pour combattre aux côtés des "insurgents" et ceux qui avaient été convaincus par les idées des philosophes du "siècle des lumières", qui militaient pour une monarchie plus

libérale. Cette noblesse, acquise aux idées nouvelles, passait son temps à critiquer la gouvernance du roi, conspirait dans les salons pour faire renvoyer les ministres. Ce fut elle qui, en abandonnant lors de l'ouverture des états généraux les délibérations et les votes par ordre, et en rejoignant les députés du tiers état, mit Louis XVI en difficulté.

Le tiers état voulait mettre fin à cette injustice qui en faisait des citoyens de second rang, soumis à l'arbitraire royal, tout juste bons à payer la dîme, la taille, le gabelle et toutes les sortes d'impôts et taxes dont il était accablé.

Cette catastrophe que fut la coalition des trois ordres contre le pouvoir royal était impensable pour le roi et ses ministres au moment où ils prirent la décision de réunir les états généraux, tellement ils étaient persuadés que, malgré ses critiques, la noblesse serait solidaire, ferait taire ses dissensions et soutiendrait le roi. Elle a donné la toute-puissance au tiers état et a pesé lourd sur le déroulement des événements.

Talleyrand a pris une part active et importante dans les travaux de la constituante ; son action dans bien des domaines a été déterminante ; mais la chute de la royauté et la catastrophe de la Terreur ne peuvent être imputées à personne d'autre qu'au roi qui, par sa faiblesse, ses hésitations et son manque d'autorité a perdu le contrôle des états généraux et le respect que lui vouait le peuple.

Talleyrand s'est laissé porter par les événements, qu'il ne pouvait pas ou plus influencer en attendant de pouvoir « reprendre la main ». C'est un comportement qu'il avait déjà eu dans le passé (sa soumission à la volonté de sa famille de le faire entrer dans les ordres) et qu'il aura aussi dans le futur : Ne pas aller à contre-courant d'une volonté impérieuse contre laquelle on ne peut rien tenter. Il ne s'est jamais laissé emporter par l'enthousiasme débordant généré par les profondes réformes engagées qui poussaient la société française, tous corps sociaux confondus, à faire étalage de leur civisme en participant à des concours de foule imposants (l'éducation raffinée qu'il avait reçue lui faisait considérer comme des « solécismes sociaux le manque de savoir vivre et les manifestations bruyantes ») tel celui organisé pour célébrer le premier anniversaire de la prise de la Bastille, manifestation dont il fut un des initiateurs ; il voulait profiter de cette occasion pour restaurer l'autorité et le prestige du roi, le consacrer dans le rôle de chef et fédérateur de la nation en lui faisant prêter serment de fidélité aux lois nouvelles, espérant par cet engagement calmer les esprits et faire retomber l'ébullition populaire qui il le présentait, finirait par dégénérer. C'était dans cette optique qu'il a voulu et organisé cette fête.

Les historiens voient dans le « surtout ne me faites pas rire » qu'il lança à Lafayette au moment de l'arrivée du roi sur le champ de Mars une manifestation du cynisme de Talleyrand, ou, peut-être un moyen pour lui de faire baisser la tension qu'il devait subir au moment de jouer un rôle de premier plan dans une cérémonie importante.

À titre personnel, je vois dans ces paroles une moquerie vis-à-vis de Lafayette ce personnage vaniteux qui paraissait, et pensait, qu'en tant que commandant de la garde Nationale il devait tenir le premier rôle en se présentant comme étant le gardien et le défenseur de la constitution et du peuple tout en garantissant la sécurité du roi. La réputation flatteuse dont il jouissait était uniquement due à son rôle dans la guerre d'indépendance américaine ; en ce qui concerne son rôle politique en France, elle est aussi injustifiée que celle dont souffre Talleyrand.

Mon propos risque de déplaire aux admirateurs et thuriféraires de ce personnage flamboyant, haut en couleur ; je vous prie donc de prendre mes propos pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire le fruit de mes lectures et de mes réflexions, et qui n'engagent que moi.

En ce qui concerne les gains aux jeux de Talleyrand, il faut préciser que depuis le règne de Louis XIV, « jouer gros jeu » était un fléau qui sévissait dans le clergé et la noblesse ; c'était un signe de distinction. Les nobles se devaient d'avoir un train de vie dispendieux ; souvent leur fortune personnelle n'y suffisait pas ; beaucoup d'entre eux se ruinaient ; les grandes familles d'ancienne noblesse avaient alors recours aux mariages exogamiques (avec des personnes d'un lignage inférieur la noblesse de robe ou issue de la finance, qui étaient souvent fort riches) pour rétablir leur fortune. Mais souvent ces « mésalliances » ne suffisaient pas ; ils étaient obligés de vendre leurs charges, leurs châteaux familiaux et autres biens immobiliers et fonciers pour honorer leurs dettes ; ils avaient alors recours au jeu, ou bien souvent les pertes qu'il y subissaient ne faisaient qu'aggraver leur situation car rares étaient ceux qui tel le marquis de Dangeau y étaient assez heureux pour s'y constituer une fortune ; l'immense majorité des malchanceux en

était réduite , pour les plus grands, à espérer que le Roi leur donnerait des pensions ou leur ferait des dons pour apurer leur passif.

Sous l'ancien régime la quasi-totalité des ressources de Talleyrand provenaient des revenus de son évêché d'Autun et de quelques abbayes dont le Roi lui avait attribué une partie des revenus (ou commende: sur décision royale un ecclésiastique, la plupart du temps issu de la noblesse, ou un laïc généralement noble, percevait personnellement tout ou partie des revenus d'une abbaye : certaines étaient fort riches). La Révolution ayant mis un terme à ces pratiques, il ne lui restait plus, à défaut d'un poste aussi rémunérateur qu'élevé, que la spéculation et le jeu. Ce passé d'agioteur et de joueur est systématiquement mis en exergue pour noircir la mémoire de Talleyrand et en faire un personnage cupide et sans scrupules alors qu'ils n'étaient qu'un moyen de subsister dignement en ces temps incertains. Le jeu et la spéculation constituèrent l'essentiel de ses revenus Jusqu'à ce qu'il devienne sous le directoire ministre des affaires étrangères, et plus probablement jusqu'à l'avènement du consulat. En suite le jeu devint plus une distraction qu'un moyen de subsistance alors que la spéculation demeura un moyen de financer le coûteux train de vie qu'un homme puissant se devait de soutenir. On ne peut décemment pas reprocher seulement à Talleyrand son passé d'agioteur alors que beaucoup de ses contemporains, et non des moindres, ont fait la même chose que lui sans encourir l'opprobre publique ; ce serait faire preuve de partialité.